

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 12

Artikel: Les relations culturelles franco-suisses
Autor: Salis, Pierre de / Bourbon-Busset, Jacques de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>





LES RELATIONS FRANCO-

par

Jacques de Bourbon-Busset

Directeur des relations culturelles
au Ministère des affaires étrangères

ANALYSER les relations culturelles franco-suisses, c'est vouloir à toute force distinguer ce qui est intimement uni. Aussi, ne me risquerai-je pas, pour ma part, à une aussi redoutable tâche. Qu'il me suffise de dire que l'enrichissement est réciproque et que le plus petit n'est ni le moins pourvu ni le moins généreux. Dans cette fusion parfaite des idées, des goûts, des tendances, que facilite l'usage commun de cette langue française, qui est le bien non d'un seul pays mais de tous les hommes qui apprécient la clarté et l'harmonie, un trait paraît se détacher : une même passion pour la libre discussion, une même frénésie du vrai et du juste.

Dans ces joutes de l'intelligence, où on en montre beaucoup, où, courage de plus en plus rare, on ne craint pas de la défendre, où chacun respecte son adversaire, son partenaire plutôt, et sait qu'il en est respecté, Suisses et Français se reconnaissent à ceci, qu'ils lient tout ce qui doit être lié, aucune douane intellectuelle ne les arrête, aucune frontière de spécialité ne les étrique. Ils sont capables d'aimer à la fois Voltaire et Pascal, d'associer le goût de la culture à la connaissance des techniques, de céder au cœur à propos et de le gouverner par la raison.

Cet équilibre, sans cesse menacé, sans cesse rétabli, ne signifie en aucune manière peur du risque, refuge dans la médiocrité. Mais cette aisance à concilier les contraires suppose une si lente maturation, faite à travers l'épaisseur des siècles, que seuls de vieux pays y parviennent et s'y maintiennent. Ce privilège, qui nous est commun, est peut-être une glorieuse faiblesse dans le dur combat des temps modernes.

N'en rougissons point. De grands empires nous l'envient. Et je donnerai pour preuve de notre efficace coopération pour le salut des valeurs essentielles le fait que l'écrivain, dont je tairai le nom pour ne pas effaroucher sa modestie, qui, ces deux dernières années, a apporté le plus durable prestige à la langue et à la culture françaises dans le nouveau continent, est non un Français, mais un Suisse.

CULTURELLES SUISSES

par

Pierre de Salis
Ministre de Suisse en France



Si le concept de relation — en politique ou en économie — suppose deux États ou deux institutions qui entretiennent des rapports, dans le domaine culturel cependant, et c'est le cas du moins entre la Suisse (Suisse française surtout) et la France, il semble qu'il y ait, si je puis risquer ce terme de biologie, plutôt symbiose qu'échanges à proprement parler bilatéraux.

La réciprocité qui, en droit international, n'est jamais quantitative, reste, à plus forte raison, purement qualitative dans le règne de l'esprit, chacun donnant selon son génie propre. Pourtant le message de la France — porté par une langue unique, par une civilisation homogène et millénaire — est naturellement plus déterminé ou caractérisé disons-le aussi, plus prestigieux que celui que notre petit pays peut faire entendre au monde. C'est dire que les activités culturelles françaises en Suisse seront en général plus manifestes comme telles que la contribution de la Suisse, ou de ses ressortissants, à la vie spirituelle du grand pays qui leur donne l'hospitalité.

Si nous examinons les différents aspects de la vie française en Suisse ainsi que celle de nos compatriotes dans ce pays-ci, nous constaterons que l'emportent, d'un côté les manifestations pour ainsi dire contractuelles et visibles, dont les tournées théâtrales sont parmi les plus connues et les plus attendues, et de l'autre, en quelque

sorte — si l'on me permet d'user de termes commerciaux pour ce qui ne l'est pas — une « importation » souvent « invisible » de capacités et de forces suisses qui viennent s'exercer en France, à Paris en tout premier lieu.

Que se passe-t-il, en effet? D'une part, une grande Puissance dotée de ministères et de services centralisés et qui envoie dans le monde des ambassadeurs d'une pensée et d'un art des plus différenciés; de l'autre, une confédération de petits États, dont chacun est compétent dans les domaines — qui nous occupent ici — de l'éducation, de la science et de la culture, et dont chacun, surtout selon la langue qui s'y parle, entretient avec le grand voisin des rapports variés et plus ou moins étroits. Il en résulte que, si la France exerce en Suisse une activité culturelle avant tout comme État et sur le plan officiel, dans le sens inverse, ce seront plutôt les Cantons, les Villes, les grandes associations et les particuliers qui feront connaître la vie culturelle suisse en France.

Saisissons ici l'occasion d'ajouter qu'il y aura ainsi une différence notable de nature entre les tâches culturelles d'une Ambassade de France et d'une Légation de Suisse : celle-ci, au contraire de son « opposite number », agira moins en organisatrice qu'en initiatrice ou inspiratrice, comme un trait d'union entre deux organismes dont le contact pourra produire une exposition, un

concert, l'édition d'un livre ou la réalisation d'un film. Différence notable encore en ceci que, dans les diverses parties de la Confédération, c'est toujours en tant que messagers de la langue et de la civilisation françaises qu'on fait appel à nos voisins, alors que les nombreux Suisses qui déplient leur activité en France dans tous les domaines de la vie intellectuelle ou artistique, ne le font très souvent nullement en qualité de Suisses : les hommes de lettres et les artistes — le phénomène s'observe chez des compatriotes alémaniques également — ne se sont-ils pas peu à peu assimilés au contraire au mouvement et à l'école de Paris ? C'est bien comme représentant de l'art français que Sisley ou Monet figure dans un Musée de Genève, Zurich ou Bâle, mais est-ce comme Suisse que Vallotton est exposé au Musée d'art moderne ?

Si les Ambassades de la plupart des États sont l'émanation d'un gouvernement fortement centralisé dans les domaines mêmes dont il est question ici, il ne peut et ne doit en être de même d'une Légation de Suisse, qui est de ce point de vue avant tout le correspondant à l'étranger des institutions et des personnes.

* * *

JE suis très reconnaissant à la Chambre de commerce suisse en France d'avoir pris l'initiative de consacrer, cette année, le numéro de Noël de sa Revue aux différents aspects des échanges intellectuels et spirituels entre la Suisse et la France. Le mérite d'une pareille publication est précisément de mettre en lumière ce qui, souvent, est implicite ou ignoré ; de montrer que la Suisse est représentée à Paris dans toutes les branches de l'activité littéraire, artistique ou scientifique : professeurs, écrivains, savants et journalistes, peintres et sculpteurs, comédiens, musiciens, médecins et ingénieurs, architectes et chercheurs de toute discipline ; de rappeler les représentations théâtrales exécutées par les troupes suisses sur des scènes parisiennes, les expositions des artistes qui, sans demeurer à Paris, veulent en affronter et connaître la critique, les concerts que des ensembles ou des solistes ont donnés dans les salles de la grande Capitale ; de montrer les nombreux rapports franco-suisses dans l'information, le cinéma, la radiodiffusion et la télévision ; de rappeler le rôle de l'édition, qui est l'un des domaines où la collaboration est la plus étroite, les apports si combinés que parfois

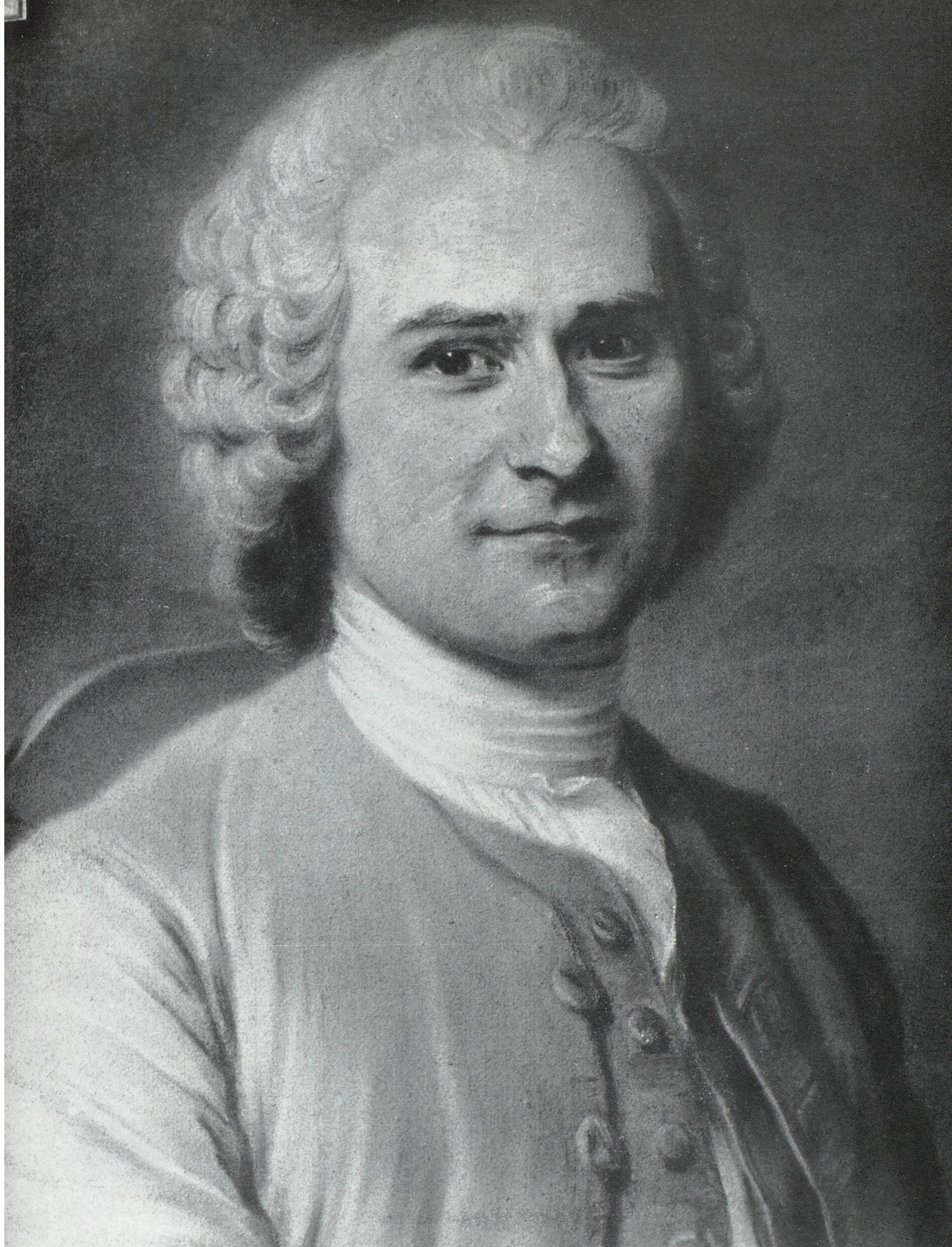
on ne saurait faire la part des uns et des autres ; et que dire de la musique à cet égard ? Le « Prélude à l'après-midi d'un faune » autrefois dirigé à Paris en première audition par Gustave Doret ; une œuvre de Claudel et Honegger créée à Bâle ; Debussy ou Ravel enregistré par l'Orchestre romand sous la direction d'Ansermet avec le concours de solistes français et suisses...

Assurément, l'interpénétration est plus marquée avec la Suisse occidentale, qui n'a pas, comme les autres aires linguistiques du pays, de dialecte la séparant du voisin et qui trouve tout naturellement en France son « canon », ses points de repère et de référence. Mais si le dialogue est plus intense avec la terre romande, qui y a toujours tenu sa partie (pensons seulement au genre de l'essai psychologique des Constant, Vinet ou Amiel), c'est pourtant tous les Suisses qui, dans une mesure variable, vivent de ce qui leur vient de France ou de ce qu'ils vont y chercher.

Est-ce à dire qu'auront une marque distinctive les productions des Suisses qui viennent ou séjournent en France ? Problème qu'il ne m'appartient pas de résoudre, question à laquelle il est difficile de répondre et qui peut-être même a perdu toute signification, car si les qualités régionales d'un Ramuz ont encore pu être démêlées, il n'est pas aussi aisément de le faire lorsqu'il s'agit d'une peinture abstraite, d'une architecture d'avant-garde ou d'un morceau de musique dodécaphoniste, puisque même les esthétiques traditionnelles dépassent désormais les limites des caractères nationaux.

Quoiqu'il en soit de l'appartenance des artistes, écrivains ou chercheurs à leur pays d'origine (toujours plus difficile à déterminer dans l'enchevêtement des écoles et dans la masse des productions de tout genre), il est certain qu'à de très nombreux Suisses, Paris apprend à se connaître et à s'exprimer ; qu'à ceux qui n'y viennent qu'en passant, la Ville offre la plus haute des tribunes et la pierre de touche du talent ; que Paris enfin — ou telle des provinces françaises choisie par affinité — rend à eux-mêmes ceux qui y vivent, ou les rend à leur patrie plus conscients de leur valeur et de leurs tendances, à moins qu'elle ne les conserve pour les faire participer à la vie créatrice du plus beau des pays, de la plus brillante et de la plus accueillante des capitales.

Jahis



ARTHUR HONEGGER,
ERNEST ANSERMET,
EDWIN FISCHER, trois
noms évocateurs des rap-
ports franco-suisses dans
le domaine de la musique.



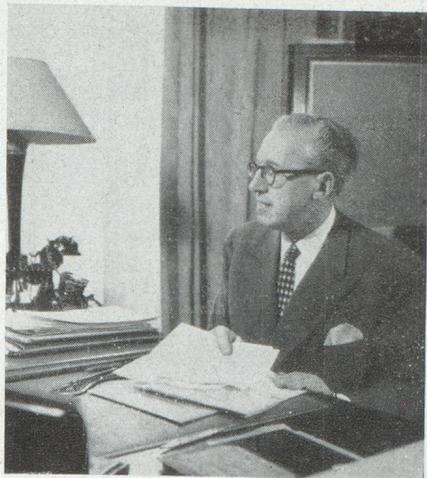
Une attitude familière d'Ernest Ansermet pendant une répétition de l'Orchestre de la Suisse romande au Festival d'Aix-en-Provence.

Le pianiste suisse Edwin Fischer est très apprécié en France et surtout à Paris où il a donné plusieurs récitals avec un immense succès.



*Arthur Honegger en conver-
sation avec Paul Sacher,
directeur de l'Orchestre de
Chambre de Bâle. Cette photo
a été prise à l'occasion d'une
prise de vue du film
documentaire consacré à la
vie et à l'œuvre du grand
compositeur suisse et tourné
actuellement en étroite
collaboration franco-suisse.*





M. Maurice Lehmann, administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, est un grand ami de la Suisse. C'est lui qui assurera la mise en scène du grandiose spectacle qui sera donné en août 1955 à l'occasion de la Fête des Vignerons à Vevey.

LES ARTISTES ET LE CORPS DE BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS prêtent régulièrement leur concours à la Société romande de spectacles à Genève.



Arrivée à Cointrin du corps de ballet de l'Opéra de Paris, qui s'est produit à Genève pendant la dernière Conférence internationale. Au premier plan, Mme Lyane Daydé, danseuse étoile, accompagnée au centre de M. Myr Chaouat, organisateur du « pont aérien » des artistes entre Paris et Genève. A droite, le directeur d'Air-France à Genève.



Ci-dessus et de droite à gauche : M. Serge Lifar, maître de ballet et danseur étoile de l'Opéra de Paris, qui dirige aussi l'Académie internationale de danse de Lausanne ; Mme Micheline Bardin, danseuse étoile et, à l'extrême gauche, M. Michel Renault qui se sont produits plusieurs fois à Genève avec un très grand succès.

Ci-dessus et de gauche à droite : Mme Geori Boué, de l'Opéra de Paris, que l'on voit ici dans le rôle de l'Aiglon, M. Roger Bourdin, également de l'Opéra et Mme Denise Scharley sont aussi très connus du public suisse - romand. Mme Scharley vient de créer au Grand-Casino de Genève La « Khovantchina » de Moussorgsky.

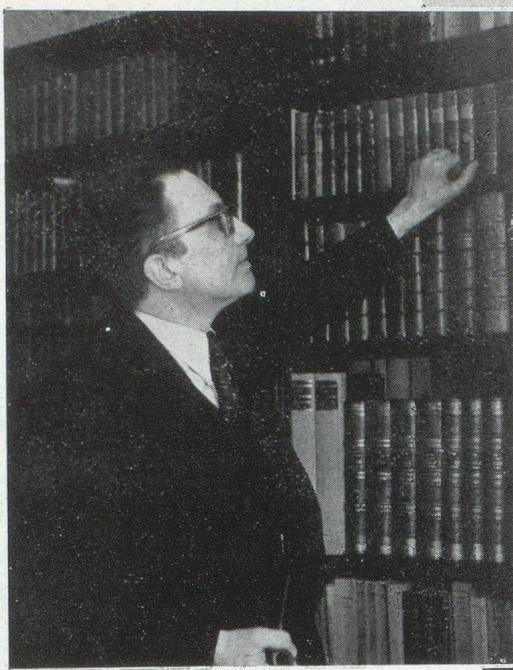
LA PRÉSENCE DE LA SUISSE A PARIS se manifeste dans les domaines artistiques les plus divers: écrivains, sculpteurs, peintres, architectes, voire couturiers ou chansonniers... Nous avons retenu ici quelques noms qui nous sont venus à l'esprit, mais combien en avons-nous omis!

Léon Savary, journaliste et écrivain, est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages: romans, contes, nouvelles et essais. Il est actuellement président de l'Association de la presse étrangère à Paris.

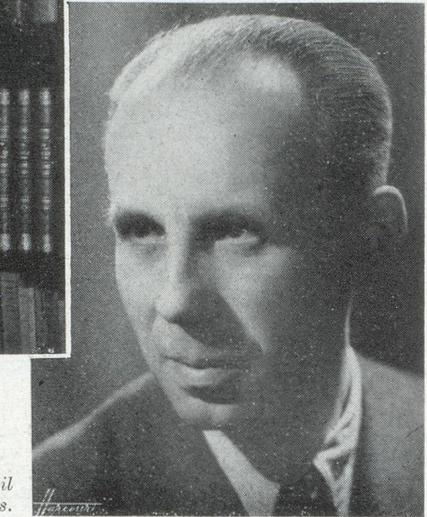
Le sculpteur Édouard-Marcel Sandoz.



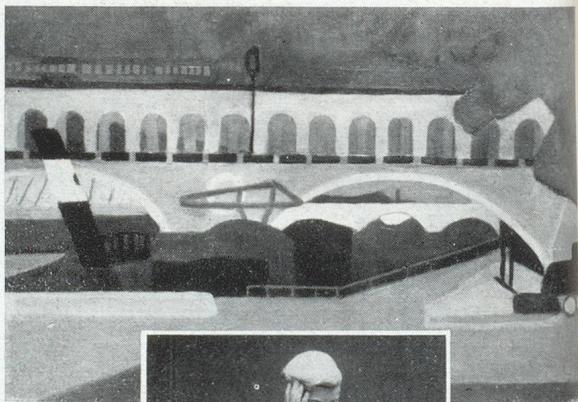
Une œuvre caractéristique de Sandoz.

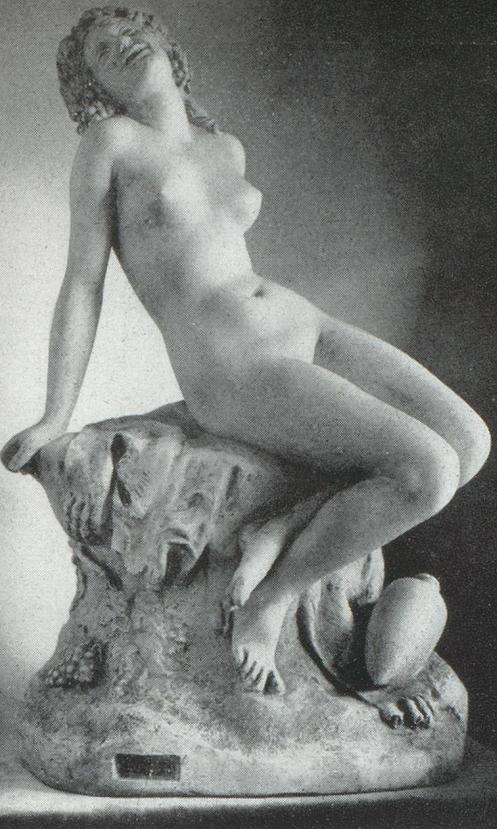


Pierre Moreillon, architecte-conseil de la Légation de Suisse à Paris.



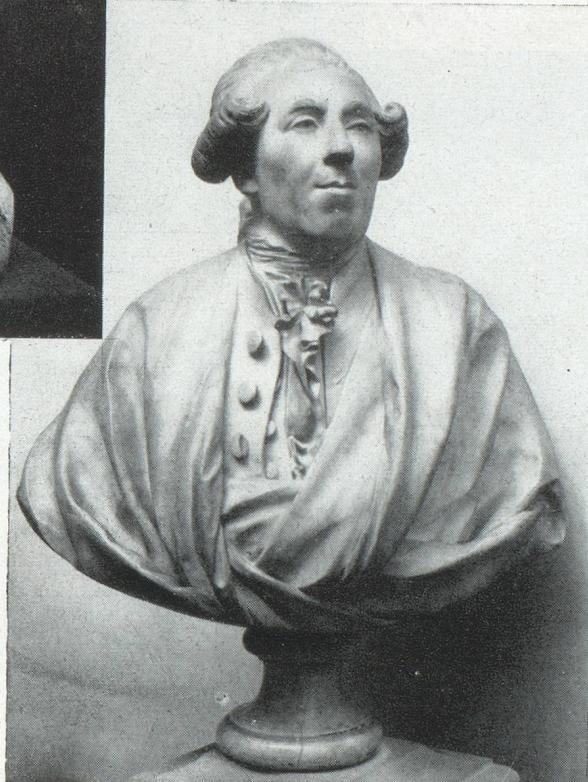
Oeuvres de trois artistes membres de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses à Paris: Leuba, Auguste Suter et S. P. Robert.





James PRADIER : *Bacchante ivre*
(Galerie des Beaux-Arts, Genève).

Une œuvre moderne présentée cette année à Yverdon lors de l'exposition « Sept pionniers de la sculpture moderne » (Laurens, Duchamp-Villon, Brancusi, Arp, Chauvin, Pevsner, Gonzalez).



J.-A. HOUDON : *Buste de Jacques Necker* (Galerie des Beaux-Arts, Genève).

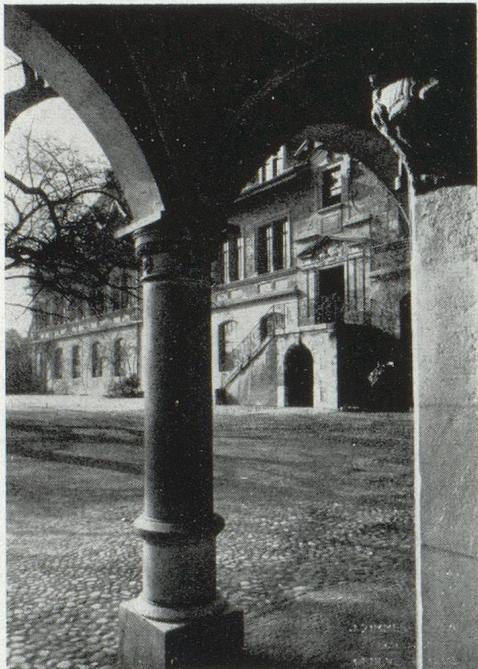


DANS LE DOMAINE DE LA SCULPTURE AUSSI, LES LIENS FRANCO-SUISSES SONT UNE RÉALITÉ : James Pradier, sculpteur genevois est le créateur d'une célèbre fontaine à Nîmes; Houdon a taillé ce beau buste de Necker que l'on peut admirer à la Galerie des Beaux-Arts à Genève ; les expositions de sculpture française ne sont pas rares en Suisse, l'une des plus récentes a réuni à Yverdon les œuvres de Rodin.

Le penseur, de RODIN, est sorti de son emballage à son arrivée à Yverdon.



ARCHITECTURE CLASSIQUE
SUISSE D'INSPIRATION
FRANÇAISE



*Le collège de Calvin
à Genève (XVI^e s.).*

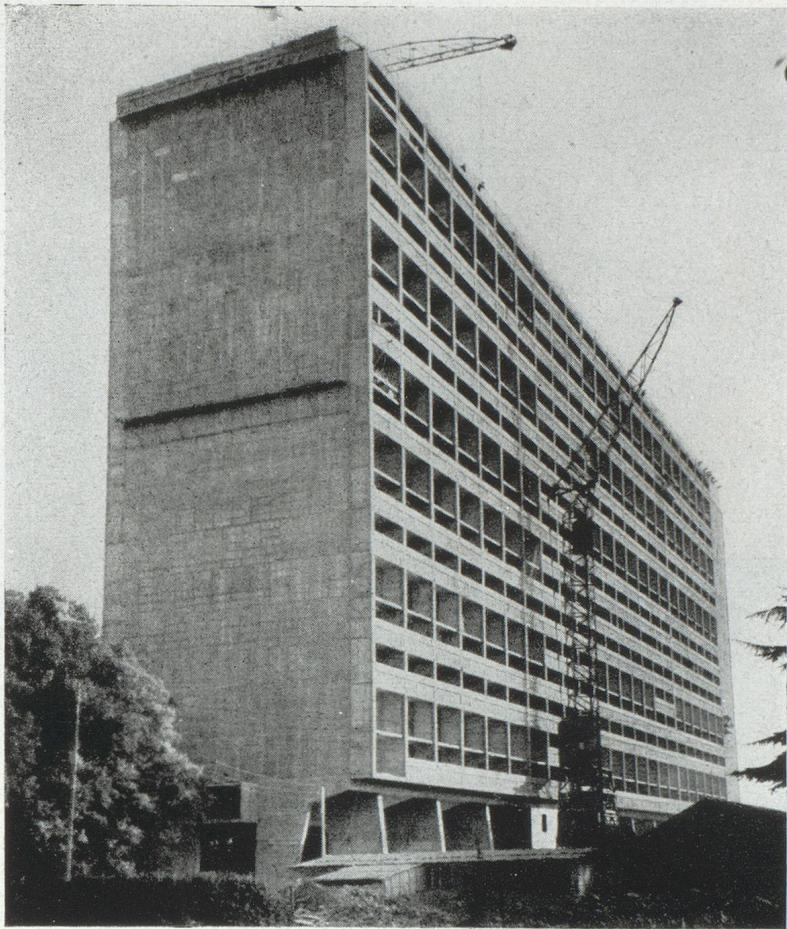


La belle église romane de Saint-Pierre de Clages (Valais).



*La villa du Parc de
la Grange à Genève
(XVIII^e s.).*

MODERNISME FRANÇAIS
ŒUVRE D'UN ARCHITECTE
SUISSE



LE CORBUSIER : la Cité radieuse de Nantes actuellement en construction selon le même modèle que celle de Marseille.

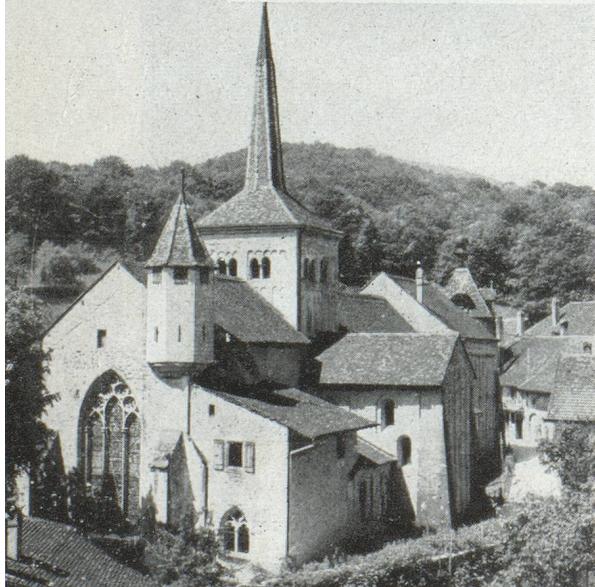


LE CORBUSIER : entrée du bâtiment de la Fondation suisse à la Cité universitaire de Paris.

L'église abbatiale romane de Payerne dans le canton de Vaud a été fondée par la Reine Berthe (VIII^e s.).



Ce Christ qui orne le tympan du portail peint de la Cathédrale de Lausanne (XIII^e s.), ne rappelle-t-il pas celui de Vézelay?



L'abbaye de Romainmôtier (X^e s.) qui appartenait autrefois aux moines de Cluny.